

## RÉSEAU DU CRPAR

Le Comité sur les réalités des personnes autochtones et racisées (CRPAR) souhaite élargir le nombre de membres de son réseau. En vous y joignant, vous démontrez votre appui au travail de sensibilisation du comité aux réalités vécues par ces personnes dans la profession enseignante. Plus concrètement, le comité vous invitera à participer à différentes consultations et activités organisées. Si la réflexion sur les enjeux d'égalité, d'équité et de respect des différences vous intéresse, [joignez-vous au réseau du CRPAR](#). Pour de plus amples informations, communiquez avec [Martin Leclerc](#), secrétaire-trésorier.

**MON APPM**  
AGENDA DU PARFAIT PROF MILITANT

L'Alliance fera produire des agendas qu'elle mettra à votre disposition. Nous procéderons par commande. Ainsi, si vous souhaitez commander l'agenda Mon APPM, merci de remplir ce [formulaire](#).

## FORUM SUR L'ÉDUCATION

Quatre organisations citoyennes ont mis sur pied un forum qui permettra à la population québécoise de prendre la parole au sujet de notre système d'éducation. Ainsi, du 10 mars au 3 juin, les citoyens du Québec pourront s'exprimer sur cinq grands thèmes, résumés ainsi : repenser la mission de l'école, construire un système d'éducation équitable, encourager l'inclusion sociale et culturelle, respecter et valoriser les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires et démocratiser le système scolaire québécois.

Bien sûr, l'Alliance prendra activement part à ce forum, organisé entre autres par l'École ensemble, avec qui nous avons déjà collaboré, et Je protège mon école publique, avec qui nous avons travaillé notamment dans le dossier de la qualité de l'air dans nos établissements.

### ÉTATS GÉNÉRAUX 1995-1996

L'Alliance a été parmi les premiers à réclamer la tenue d'États généraux sur l'éducation au milieu des années 90. Dans son mémoire déposé en mai 1995, l'Alliance traitait déjà des facteurs expliquant le décrochage scolaire en rappelant qu'on devait tenir compte de la réalité montréalaise caractérisée notamment par la pauvreté, l'intégration des allophones et la pluriethnicité. L'Alliance dénonçait également la détérioration générale des services dans nos écoles à la suite de compressions budgétaires, celle des conditions de travail du personnel enseignant, l'intégration parfois « sauvage » des élèves en difficulté et le manque de temps accordé aux élèves allophones pour un apprentissage adéquat du français. Enfin, l'Alliance insistait sur le caractère fondamental de la transmission d'un socle commun de connaissances, et ce, à l'échelle nationale. Les États généraux concluaient qu'une attention toute particulière devait être portée à la situation des écoles publiques montréalaises. Par ailleurs, le rapport final de la Commission des États généraux sur l'éducation soulignait aussi l'importance d'accorder une plus grande autonomie aux équipes enseignantes. Les conclusions des États généraux sur l'éducation reflétaient l'atteinte d'un réel consensus au sein de la société québécoise. Malheureusement, ces orientations consensuelles ont été réinterprétées et détournées afin de paver la voie à la réforme du curriculum et des programmes. Comme l'Alliance le mentionnait dans son mémoire

déposé lors des consultations publiques sur la réussite éducative en 2016, il appert que, bien des années plus tard, notre système d'éducation est dans un état encore plus lamentable qu'avant les États généraux de 1996.

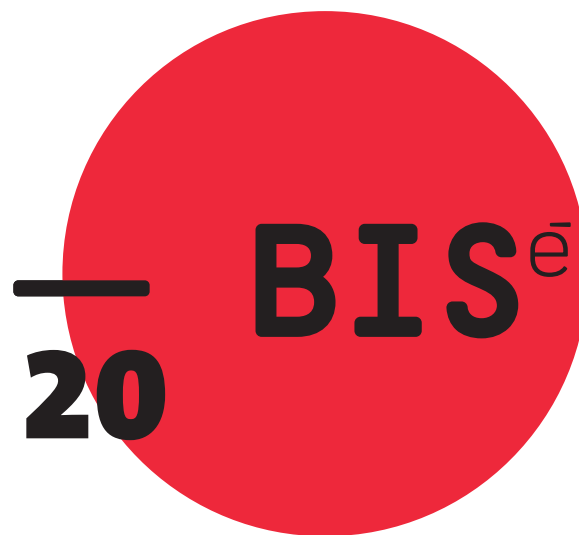
### UNE RÉFLEXION DE SOCIÉTÉ

Il est donc plus que temps de repenser l'éducation. Que le forum soit une initiative citoyenne indépendante du gouvernement, des partis politiques, des corporations et associations est aussi applaudi. La démarche, dit-on, se veut rigoureuse et construite sur le dialogue. Les enjeux seront soulevés et différentes visions pourront être exprimées. Il s'agira là d'une réflexion de société.

Combien de fois avons-nous encensé le système scolaire des pays scandinaves, où l'on apprend aux élèves le plaisir d'acquérir des connaissances, où l'on favorise leur estime, où la composition de la classe est si extraordinaire et où, bien souvent, il n'y a pas de bulletins chiffrés? Ces pratiques s'inscrivent dans une philosophie et des valeurs sociétales cohérentes.

Ces sujets feront très probablement partie des discussions et devront surtout permettre de dégager des orientations conséquentes avec le système d'éducation que nous voulons au Québec. Mais, est-ce que la population et le gouvernement adhéreront aux solutions proposées? Est-ce que le gouvernement détournera encore une fois les conclusions pour mettre en place des approches utilitaristes qui visent essentiellement à prioriser la formation de futurs travailleurs pour combler les besoins du marché?

Suite en page 4.



## CALENDRIER DE L'ÉQUIPE SYNDICALE JANVIER



En plus des points à prévoir à chaque rencontre (voir le *BIS* numéro 11), quelques actions doivent être faites en janvier dans certains comités. Les **points en gras** doivent être mis à l'ordre du jour en assemblée syndicale.

### CPEPE

- ▶ **Déterminer les critères généraux de répartition des fonctions et responsabilités (démarche consensuelle).**
- ▶ **Déterminer, pour l'année suivante, le temps reconnu à la tâche pour les activités professionnelles autres que les cours et leçons.**
- ▶ **Déterminer les règles de formation des groupes d'élèves autres que le nombre d'élèves par groupe.**
- ▶ **Déterminer les modifications possibles au temps alloué aux matières ou à la grille-matières.**
- ▶ **Revoir, si nécessaire, le projet éducatif et les moyens retenus pour atteindre ses objectifs**

### EHDA

- ▶ Présenter à la direction les recommandations adoptées en assemblée syndicale sur les modèles de services et les services nécessaires en utilisant le formulaire institutionnel.
- ▶ S'appuyer sur le document *Portrait de mon école* lors des discussions.
- ▶ Les recommandations doivent être acheminées par la direction au CSSDM à la fin janvier. Si la direction ne retient pas les recommandations faites par le comité, elle doit en identifier les motifs sur le formulaire.
- ▶ Transmettre aux collègues et au CPEPE le formulaire institutionnel avec les recommandations retenues par le comité.

### CÉ

- ▶ **Se coordonner avec le CPEPE et l'assemblée syndicale dans le dossier de la grille-matières et du temps alloué aux matières.**

## ÉDUCATION DES ADULTES DEMANDE DE RECONNAISSANCE D'UNE NOUVELLE SPÉCIALITÉ

Comme le prévoit la *Convention collective locale*, à la section 9 de la clause 11-2.09, une enseignante ou un enseignant qui désire se faire reconnaître une nouvelle spécialité (élargissement de champ) doit présenter une demande écrite au Bureau de la dotation du CSSDM en joignant à sa demande les pièces justificatives (diplôme, attestation d'emploi, relevé de notes, etc.). Pour connaître les critères permettant la reconnaissance de nouvelles spécialités, nous vous invitons à consulter le document *Profil d'exigences* sur SAI dans la section *Informations générales*. Veuillez noter que si votre demande est basée sur l'expérience, celle-ci doit avoir été effectuée à l'intérieur des cinq dernières années.

Les personnes concernées doivent faire parvenir leur demande **au plus tard le 10 février 2023** à l'attention de Johanne Farmer, au Bureau de la dotation du personnel enseignant du Centre de services scolaire de Montréal, par courriel, à l'adresse [farmer.j@csdm.qc.ca](mailto:farmer.j@csdm.qc.ca). Pour des informations additionnelles, on peut joindre madame Farmer au numéro 514 596-6517, poste 6711. Vous recevrez vers la mi-mars une réponse écrite de la part du CSSDM à votre demande. Comme le mentionne le document actuellement affiché dans chaque centre, les spécialités reconnues en élargissement de champ prendront effet en 2023-2024.



● **Chantal Forcier, conseillère**

## CONSULTATION SUR LES STATUTS DE L'ALLIANCE

En vertu des articles 6.03.1 et 9.07.2 d), le Comité des statuts s'apprête à revoir le chapitre 10 des statuts de l'Alliance, afin de simplifier le processus de présentation d'un avis de motion de sorte qu'il s'arrime avec nos façons de faire.

Avant de s'avancer davantage, le Comité des statuts aimerait connaître votre opinion sur les pratiques actuelles et sur les changements potentiels.

C'est pourquoi nous sollicitons votre participation à cette courte consultation. Seulement quatre questions vous sont posées. De courtes vidéos expliquent les questions, si vous en sentez le besoin.

Votre apport sera très utile, puisqu'il permettra au Comité des statuts de poursuivre le travail de réécriture du chapitre 10, en fonction des grands éléments qui se dégageront de cette



consultation.

● **Annie Favreau, conseillère**

## OPÉRATION SÉCURITÉ D'EMPLOI



L'opération sécurité d'emploi (OSE) est en cours avec la vérification des listes sélectives pour tous les membres réguliers (permanents ou en voie de permanence).

Les membres désirant contester l'une des informations figurant à la liste doivent remplir la section appropriée du formulaire de contestation, dont le lien se trouve dans l'infolettre, **au plus tard le 10 février**. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les guides.

● **Frédéric Pilon, conseiller (FGJ)**  
**Chantal Forcier, conseillère (EDA)**  
**Vincent Hamel Davignon, conseiller (FP)**



# SUIVI CONSEIL FÉDÉRATIF DE DÉCEMBRE — PARTIE 2

## CONGRÈS 2022 — CONCORDANCES

Lorsque des modifications aux statuts ou aux règlements de la FAE sont apportées en Congrès, le Conseil fédératif doit ensuite adopter les concordances dans les articles des statuts et dans les règlements s'y rattachant et approuver les révisions linguistiques. Par exemple, le texte a été uniformisé, de sorte que le terme Fédération soit utilisé pour désigner la FAE et que soit inscrite partout « la négociation nationale » au lieu de « les négociations nationales ».

## BUDGET DU XI<sup>e</sup> CONGRÈS (AVRIL 2023)

Le budget du Congrès est adopté. On constate l'augmentation de certains coûts (location de la salle, repas, sonorisation, etc.) causée par l'inflation.

## MISES EN JEU DU CE — XI<sup>e</sup> CONGRÈS

Le Comité exécutif (CE) a présenté sa mise en jeu pour le Congrès 2023 sur les deux sujets qui seront abordés : la tenue virtuelle des instances et sa composition. Ces mises en jeu seront débattues lors des rencontres préparatoires de la délégation de l'Alliance et les décisions seront prises lors du Congrès d'avril 2023. L'une d'elles vise à modifier les statuts afin qu'il soit possible, au besoin, de tenir des instances virtuelles sans pour autant en alourdir les textes. L'autre découle de travaux du Comité des statuts et du groupe de travail sur la composition du CE formé pour donner suite au Congrès 2022 et d'une rencontre du personnel-conseil du Service à la vie professionnelle de la FAE. Elle concerne les clauses qui touchent la composition du CE et qui définissent les responsabilités des vice-présidences. On y ajoute les deux nouveaux postes, soit vice-présidence à la vie pédagogique et vice-présidence à la négociation, ainsi qu'un partage des différents dossiers.

## FORUMS CITOYENS

Mesdames Suzanne G. Chartrand et Gaëlle Poirier-Morin sont venues présenter le projet de forums citoyens Parlons éducation. L'objectif de ces forums est de mener une réflexion collective dans 18 villes du Québec sur les principaux enjeux du système d'éducation identifiés par les organisateurs. Les acteurs du milieu de l'éducation, dont les enseignantes et les enseignants, sont invités à y participer. Les inscriptions sont en cours depuis le 10 janvier 2023 via ce site : [parlonseducation.com](http://parlonseducation.com).

## PLAN D'ACTION TRIENNAL DE LA FÉDÉRATION 2022-2025

Les membres du Comité exécutif ont présenté le plan d'action triennal 2022-2025, inspiré notamment des décisions prises lors du Congrès 2022. Ce plan s'organise autour de 4 axes, auxquels se rattachent des objectifs et des moyens.

## LA FÉDÉRATION

- **En relation de proximité avec les organismes affiliés.**
  - Identifier les besoins des organismes affiliés et mettre en place les actions pour y répondre.
  - Assurer une communication régulière avec les organismes affiliés.
  - Diffuser en continu des informations pertinentes au travail des organismes affiliés.
- **Référence en éducation et en défense des conditions de travail des enseignantes et enseignants.**
  - Poursuivre les efforts de reconnaissance de la valeur de la profession enseignante.

- Approfondir le positionnement de la FAE et des syndicats affiliés dans la place du numérique à l'école et faire valoir le positionnement retenu.
- Contribuer à l'amélioration de la formation initiale des maîtres à la FP.
- Accroître l'influence de la FAE au sein des organismes publics du secteur de l'éducation (FP).
- Soutenir les syndicats affiliés dans leurs représentations auprès des centres de services scolaires (CSS) sur les enjeux liés aux profs de la FP.
- Favoriser la qualification des étudiantes et étudiants au *Test de certification en français écrit pour l'enseignement*.

## • Actrice de changement social

- Positionner la FAE comme dénonciatrice des inégalités sociales et scolaires.
- Poursuivre les revendications de la FAE à l'égard de la ségrégation scolaire qui contribue à la reproduction des inégalités sociales.
- Sensibiliser le personnel enseignant aux moyens de contrer les stéréotypes de genre.
- Développer et présenter au Congrès 2025 de nouvelles positions et revendications relatives à la sauvegarde et à la promotion de la langue française au Québec et au rôle du réseau de l'éducation sur cette question.

## • Au cœur d'une vie fédérative en constante évolution

- Intégrer deux nouveaux membres au Comité exécutif à compter du mois de septembre 2023.
- Favoriser l'implication syndicale d'un plus grand nombre de femmes et d'autres enseignantes et enseignants dans la vie fédérative.
- Proposer des modifications à apporter au Comité de conciliation au sein des Statuts de la Fédération lors du Congrès 2025.

À la demande de son Assemblée de personnes déléguées, l'Alliance a fait ajouter la mise en place d'une table de travail pour les enseignantes et enseignants spécialistes à la formation générale des jeunes afin d'identifier les problèmes spécifiques de ces profs et, surtout, les solutions envisageables. Le Conseil fédératif a dirigé cette proposition au Comité exécutif de la FAE. Les syndicats affiliés à la FAE semblaient avoir les mêmes préoccupations que l'Alliance à ce sujet et aussi souhaiter qu'un travail se fasse sur ce dossier. Malgré la référence, nous sommes persuadés que le Comité exécutif a bien saisi notre demande ainsi que l'importance que des démarches en ce sens soient entreprises.

## APRFAE – BILAN ANNUEL ET PLAN D'ACTION 2022-2023

Nicole Frascadore, présidente de l'APRFAE, a présenté le bilan annuel et le plan d'action 2022-2023 de l'association. L'élément le plus frappant du bilan et du plan est le manque de personnel causé par la pénurie.



● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

# PRÉSENTATION D'UNE MEMBRE DU COMITÉ FÉMINISTE



Je m'appelle Isabelle Dulude et j'ai grandi à Châteauguay. J'ai fait un baccalauréat en adaptation scolaire à l'Université de Sherbrooke. Présentement, j'enseigne en 6<sup>e</sup> année à l'école du Petit-Chapiteau, dans le quartier Côte-des-Neiges.

Mes amis disent que je suis digne de confiance. Je suis réfléchie, calme et sensible. Je suis aussi assez timide en général. Mes camarades du secondaire seraient sûrement très surpris de voir ce que je suis devenue. Ça me rend assez fière du chemin parcouru.

Les raisons pour lesquelles je suis impliquée dans le Comité féministe sont multiples. D'abord, j'ai toujours aimé l'Histoire. C'est en lisant et en écoutant des séries historiques comme *Les filles de Caleb* que mes valeurs féministes se sont développées. Du plus loin que je me souviens, l'injustice m'a toujours mise en colère. Dans la série *Blanche*, le prêtre du village « oblige » une femme à continuer d'avoir des enfants même si chaque fois elle met sa vie en danger. Elle finit par mourir pendant un accouchement. Cette situation m'avait mise hors de moi. J'ai eu un autre choc en apprenant la façon de juger les « sorcières » au Moyen Âge. On attachait les femmes soupçonnées d'être sorcières et on les lançait dans une étendue d'eau. Si l'accusée réussissait à nager, c'était une sorcière et elle était brûlée sur un bûcher. Si elle se noyait, on concluait que ce n'était pas une sorcière, mais elle était morte. Cette situation m'a extrêmement bouleversée par son manque de bon sens.

Une deuxième raison qui explique mon implication est l'influence familiale. Je suis assez fière de ma grand-mère qui a été la 85<sup>e</sup> enseignante civile diplômée au Québec. J'ai son brevet pour le prouver. Cette même femme à qui son mari disait comment voter parce que, selon lui, si elle votait pour un autre parti, elle annulait son vote. C'est une anecdote que je raconte chaque année à mes élèves lorsque nous parlons du droit de vote des femmes. J'en profite alors pour encourager mes élèves à voter lorsqu'ils auront 18 ans, spécialement les filles, pour honorer les femmes qui se sont battues pour ce droit. Je raconte aussi que lorsque ma mère s'est mariée, elle a dû porter le nom de mon père. Par conséquent, elle a perdu son identité. La loi a permis à une femme mariée de garder son nom à partir de 1981. Ma mère a repris son nom aussitôt. Comme quoi la pomme n'est pas tombée loin de l'arbre.

Une conférence à laquelle j'ai assisté fait également partie des raisons de mon engagement dans ce comité. La conférencière disait que les droits des femmes sont en danger dès que nous vivons une crise. La pandémie nous l'a bien prouvé. Le nombre de féminicides a augmenté de façon fulgurante et le droit à l'avortement a été retiré à plusieurs femmes américaines. Les femmes qui osent occuper des postes de pouvoir ou qui donnent leur opinion sur les réseaux sociaux reçoivent des insultes, des menaces de viol et de mort. Une femme qui joue à des jeux vidéo en ligne vit la même chose. Pourtant, nous sommes en 2022.



En m'impliquant dans le Comité féministe, j'essaie de changer les choses à ma hauteur parce que je veux faire honneur à ma grand-mère et à ma mère. J'aimerais bien aussi que le monde soit un peu meilleur pour mes nièces et pour mes élèves.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire ce texte. Bonne semaine !

●  
Isabelle Dulude, membre du Comité féministe

## AVIS DE DÉCÈS

L'Alliance a appris avec tristesse le décès de Gevenève DesGroseillers, qui a été enseignante au Centre Pauline-Julien toute sa carrière. Nos condoléances les plus sincères à ses collègues de travail et à sa famille.

●

## FORUM SUR L'ÉDUCATION (SUITE)

Le défi est là... Nous espérons que le gouvernement suivra les recommandations mises de l'avant par les participants du forum, qu'il jouera un vrai rôle de leader dans l'exécution des solutions qui s'imposent pour que l'éducation devienne une réelle priorité. Nous espérons que cette réflexion permettra aux Québécois d'adhérer à des valeurs communes, favorisant l'égalité des chances pour nos élèves, et qu'ils les défendront avec force. Ce n'est qu'ainsi que



nous ferons de l'éducation un véritable projet de société !

●  
Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente

## DES FINANCES PUBLIQUES À NOTRE SERVICE : COMBATTRE LES MYTHES

La FAE organise une journée thématique en vue d'approfondir le discours sur les finances publiques. Plus concrètement, cette journée permettra aux membres de parler de finances publiques de façon vulgarisée et de s'outiller pour qu'ils puissent combattre les mythes et les discours trompeurs en matière de dette et de finances publiques. Ils pourront dégager des pistes de revendication et de solution pour davantage de justice fiscale et pour protéger les services publics.

L'événement se tiendra **de 9 h 30 à 15 h 30, le mercredi 15 février 2023**, au Château Royal de Laval.

Lors de l'atelier du matin, les questions sur le coût réel du sous-financement des services publics et sur les interventions de l'État seront abordées.

La conférence de l'après-midi portera sur les solutions permettant le financement juste des missions de l'État, afin d'offrir de nouvelles perspectives pour agir face aux grands défis de notre temps.

Si vous souhaitez vous inscrire à cette journée thématique, vous devez remplir ce [formulaire](#) avant le **7 février 2023**.



●  
Élyse Bourbeau, vice-présidente

